

LE SABOT DE VÉNUS

La revue du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons
N°16 Décembre 2001



Bilan de l'étude sur les sites naturels équipés

Suite à une étude menée par le Conservatoire, nous vous présentons un aperçu de la situation des sites naturels équipés pour l'accueil du public en Bourgogne.



Des produits naturels issus des pelouses calcaires

V viande, fromage, miel, comment mieux valoriser efficacement les produits de nos partenaires « éleveurs » ?



Le cycle des travaux et des saisons

Tout au long de l'année, l'équipe technique entretient les milieux naturels. Découvrez le programme d'une année rythmée par les saisons.



A la découverte des chauves-souris

Découvrez ces mammifères volants méconnus et souvent mal aimés. Ces petites créatures n'ont pas fini de nous étonner.



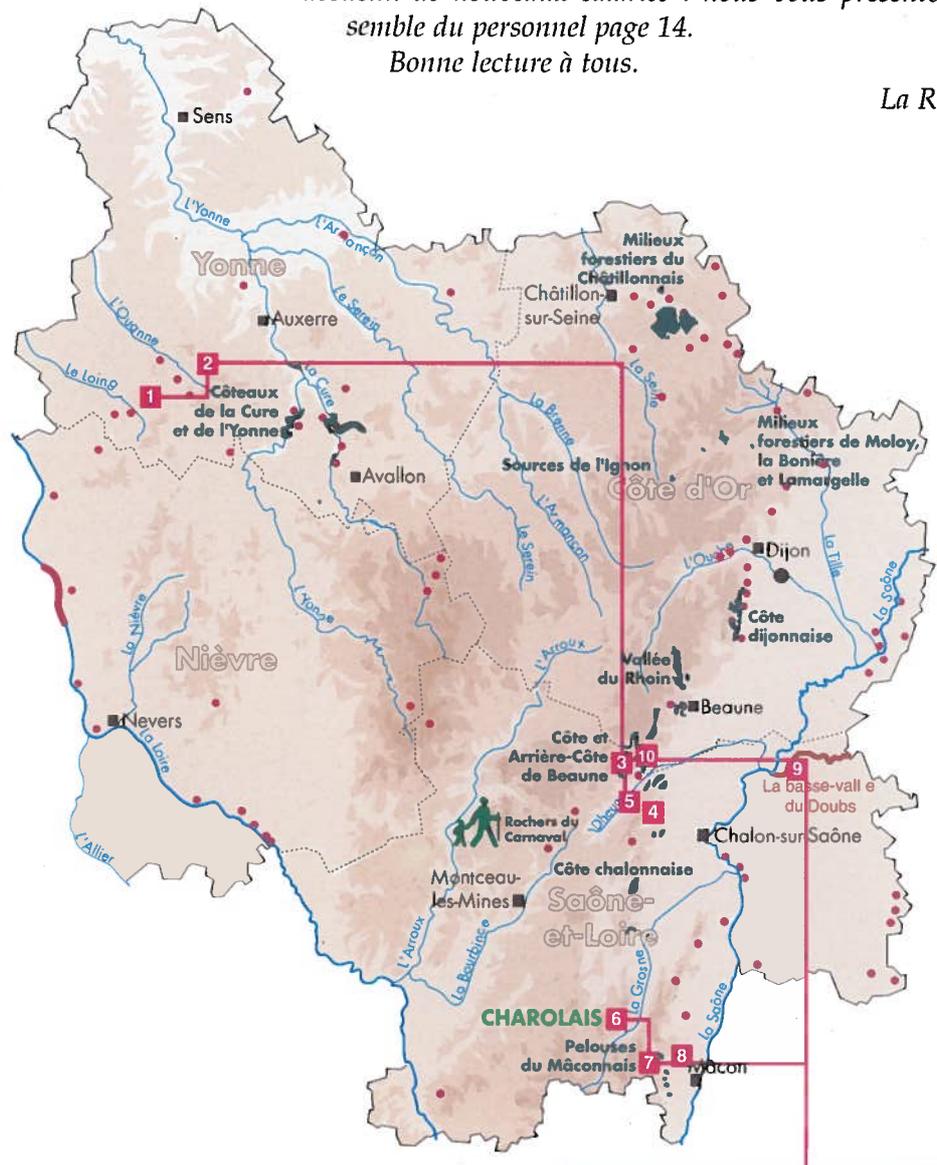
Dans ce numéro de novembre une place très importante est consacrée à l'étude sur les sites naturels équipés en Bourgogne (pages 4 à 7). Une étude menée par le Conservatoire et qui a donné lieu aux VIIIèmes Rencontres Régionales sur le patrimoine naturel de Bourgogne.

Anne Lecoy, stagiaire au Conservatoire, s'est interrogée sur la valorisation des produits naturels issus des élevages partenaires du Conservatoire (page 8 et 9). Vous retrouvez aussi notre rubrique « leçon de choses » consacrée, dans ce numéro, aux chauves-souris.

Depuis le dernier numéro du Sabot de Vénus le Conservatoire a accueilli de nouveaux salariés : nous vous présentons l'ensemble du personnel page 14.

Bonne lecture à tous.

La Rédaction



- Sites gérés ●
- Sentiers aménagés ■
- Basse-vallée du Doubs ■
- Bocage charolais ■
- Zones d'intervention du Life « Habitats calcaires » ■
- Nouveaux sites ■

4300 hectares | 134 sites

Le Conservatoire a acquis 25,3 ha dans la Vallée du Branlin sur les communes de Fontaines 1 et de Saint Sauveur en Puisaye 2 (Yonne). Il a aussi signé 7 nouvelles conventions de gestion en Saône-et-Loire : Le site du Mont Rome à Saint-Sernin du Plain 3 (14,7 ha), le site de la Folie à Rully et à Bouzeron 4 (249,9 ha), le site de l'Ermitage à Bouzeron 5 (69,9 ha), le site du Mont Sard à Bussièrès 6 (21,8 ha), le site de la Roche de Vergisson 7 (45,8 ha), la Carrière de Verzé 8 (6 ha) et le Bras mort du Saussais à Navilly 9 (1 ha). De plus une extension de la convention sur la Montagne des Trois Croix 10 (Dezize-les-Maranges) a été signée.





Un nouveau président pour le Conservatoire



COMME le prévoit les statuts de notre association, un président succède à un président pour coordonner et donner l'impulsion nécessaire, pour que vive et se développe l'action menée depuis 15 ans au sein du Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons. Chacun agissant suivant sa formation professionnelle, ses compétences et son expérience.

En ce qui me concerne, je ne fais pas partie de la famille des naturalistes ou scientifiques comme cela était le cas de mon prédécesseur Alain DESBROSSE.

Après une carrière passée dans le monde industriel, dans les Directions Techniques, Commerciales, Gestion du Personnel, j'ai souhaité m'investir concrètement dans une association, au sein d'une équipe de bénévoles et de professionnels motivés ayant pour principal objectif «la protection de la nature». C'est par hasard, lors d'une visite à la Maison du Parc naturel régional du Morvan au mois d'août 1995, que j'ai rempli mon bulletin d'adhésion au Conservatoire.

Habitant la région parisienne depuis plusieurs années, mais retrouvant régulièrement mes attaches familiales dans l'Yonne, j'ai été un adhérent qui participait à la vie du Conservatoire au travers de publications et de souscriptions diverses. A l'Assemblée Générale du mois de mai 2000, j'ai posé ma candidature au Conseil d'Administration. Ayant été élu, pendant 1 an, je me suis efforcé de «m'imprégner» des dossiers nombreux et divers qui constituent la structure du Conservatoire. A l'Assemblée Générale de juin 2001, Alain DESBROSSE ayant fait part de son intention de ne pas se représenter dans la fonction de Président, après réflexion, j'ai décidé de présenter ma candidature.

C'est ainsi que le 4 juillet dernier, une majorité d'Administrateurs m'ayant accordé leur confiance, je me suis retrouvé dans la fonction de coordinateur au sein du Conseil d'Administration et, de ce fait, le successeur d'Alain DESBROSSE qui assumait cette fonction pendant 3 ans.

Vous, Adhérentes, Adhérents, vous êtes en droit de vous poser une question : «Quel sera l'avenir du Conservatoire?». Soyez rassurés, toute l'équipe qui m'entoure est très consciente du rôle qu'elle doit tenir : réfléchir, gérer et prendre les décisions objectives pour assurer un bon fonctionnement du Conservatoire dont la mission principale est de gérer et de protéger les espaces naturels, pour maintenir l'équilibre et la diversité de la faune et de la flore en Bourgogne.

Pour réussir, soyons vigilants, il ne faut pas être atteint de gigantisme, et avoir du personnel dont le dévouement et la qualification professionnelle constituent un des secrets de notre réussite. En tant que «protecteur de la nature» je me sens très proche des naturalistes et des scientifiques qui m'entourent et je m'efforcerai d'être à leur écoute pendant la durée du mandat qui m'a été confié.

Afin de remplir pleinement l'objectif fixé, je souhaite que chaque adhérent s'investisse selon ses possibilités et participe d'une façon concrète au bon fonctionnement du Conservatoire.

Nous avons tous à y gagner!!

Pierre MAILLARD - Président du Conservatoire

Etude sur les pour l'accueil

Aujourd'hui, de plus en plus de communes, de collectivités cherchent à valoriser leur patrimoine naturel et se lancent dans une démarche d'aménagement de sentiers, pour le plus grand bonheur d'un public qui apprécie de se promener au coeur des milieux naturels et découvre ainsi cette nouvelle offre de loisirs-nature.

PARTANT de cette constatation, le Conservatoire, en collaboration avec Emmanuel COUDEL spécialiste en développement local, a travaillé sur une étude régionale concernant les sites naturels équipés pour l'accueil du public.

Les structures d'éducation à l'environnement

Ce sont des structures dont l'éducation à l'environnement constitue la volonté première. Elles proposent des animations, des visites guidées, des classes nature...



Ph. C. Couret

Le site de Solutré est un exemple évident de site naturel très fréquenté mais non équipé.

Cette étude visait à réaliser un inventaire, une analyse des sites naturels équipés et à émettre des propositions pour la création d'un réseau régional cohérent.

Après plus d'un an de travail, nous avons présenté le bilan de cette étude lors de nos Rencontres Régionales qui se sont déroulées le 28 et 29 septembre 2001.

L'enquête effectuée auprès des gestionnaires de sites naturels a permis tout d'abord de définir 4 grandes catégories :

C'est par exemple le cas de la Ferme Creuse dans le Châtillonnais.

Les structures d'accueil du public

Ce sont des structures où l'accueil du public est organisé. Parfois certaines d'entre elles proposent des animations et des activités de découverte. Citons par exemple La Ferme du Hameau à Bierres-Semur (21) ou l'Ecomusée de la Bresse Bourguignonne à Pierre de Bresse (71).

sites naturels équipés du public en Bourgogne



Ph. M. Clément-Grandcourt

Un exemple d'équipement réussi d'une tourbière en Suisse à l'initiative de la commune des Ponts-de-Martel. Cet aménagement a fait l'objet d'une intervention de Michel Clément-Grandcourt lors des Rencontres Régionales sur le Patrimoine Naturel de Bourgogne.

Les sites naturels accessibles non équipés

Ces sites sont fréquentés, voire très fréquentés, par le public mais ils ne bénéficient pas d'aménagements spécifiques. Parmi les plus connus, nous retrouvons le site de Solutré ou celui du Mont Beuvray en Saône et Loire.

Les sites naturels avec parcours de découverte

On peut y distinguer ceux dont l'intérêt est plus local et ceux qui pourraient s'intégrer dans un réseau régional.

Cette étude a permis aussi de mettre en évidence certaines disparités dans le choix des milieux concernés.

Ainsi, nous avons pu constater que beaucoup de sites équipés l'étaient en forêt (près 1/3 des sites de Bourgogne) et sur les pelouses calcaires (surtout en Côte d'Or), par contre certains milieux comme les rivières, les étangs, les grottes, les landes sont quelque peu oubliés.

Il est très intéressant de remarquer aussi que beaucoup de sites équipés se trouvent à proximité des agglomérations comme Dijon, Chalon-sur-Saône ou Nevers. Ils répondent ainsi à une demande de plus en plus forte de loisirs-nature de proximité. Toutefois certaines villes comme Sens, Auxerre ou encore le Creusot-Montceau ne bénéficient pas encore de sites équipés.

Vers un tourisme global

L'originalité de cette étude fut d'y associer les professionnels du tourisme avec pour objectif d'offrir un tourisme vert global et cohérent alliant nature, activités culturelles, activités de plein air, paysages et produits du terroir. Les acteurs départementaux du tourisme ont ici un rôle prépondérant à jouer en termes de conseil et d'appui technique.

Il est bien évident que cette promotion devra aller de pair avec une qualification des sites, par exemple en créant un label de qualité ou un document de recommandation à destination des personnes souhaitant équiper un site.

En effet, pour satisfaire les attentes du public il apparaît aujourd'hui nécessaire de rendre l'offre lisible par une hiérarchisation de sites selon leur intérêt thématique, le public visé et leur niveau d'équipement ou d'animation.

Cette étude constitue aujourd'hui un document de travail et un support pour les orientations futures en terme d'aménagement et d'équipement de sites naturels en Bourgogne. En effet, la DIREN et le Conseil Régional de Bourgogne envisagent de mettre en place un système régional de labellisation partagé avec les départements et à l'intention des acteurs locaux et des gestionnaires de sites. ■

Cécile TRUILLOT

Partenaires financiers

Cette étude a été réalisée avec le soutien financier du Conseil régional de Bourgogne, de la Direction Régionale de l'Environnement et de l'Union Européenne.

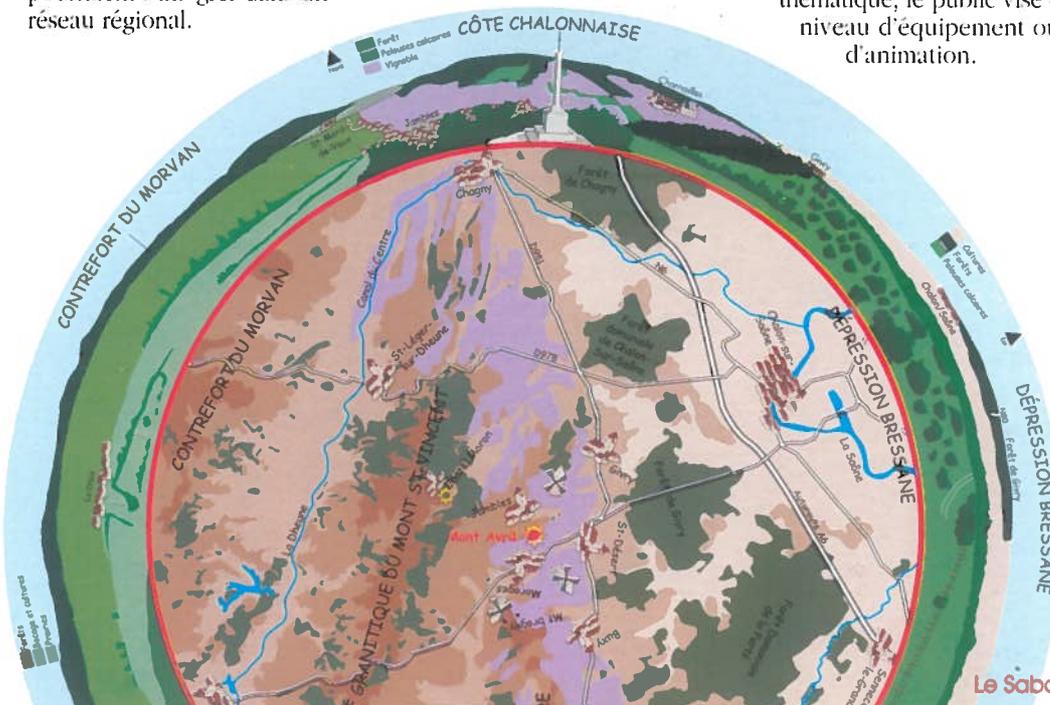
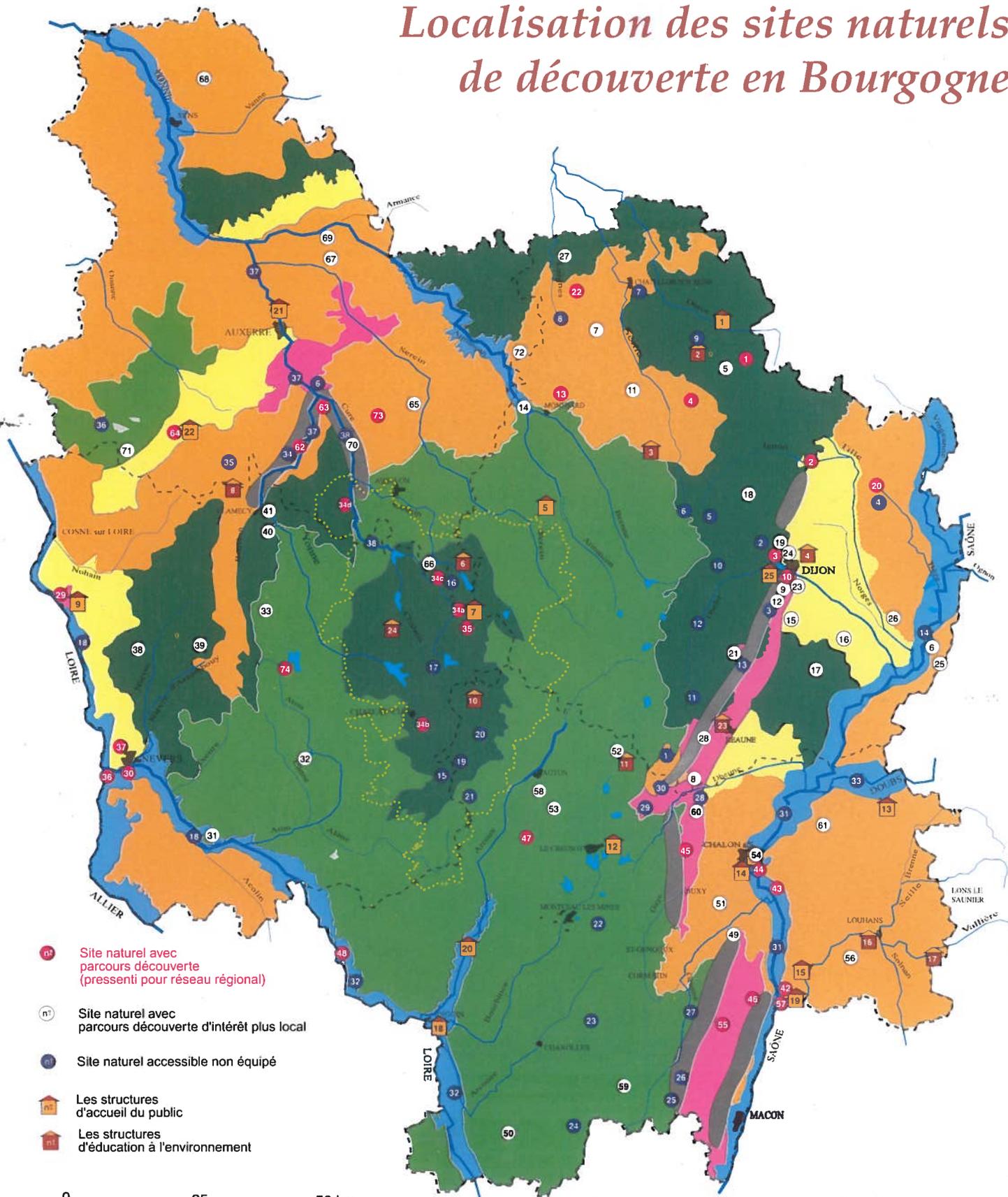


Table de lecture du paysage du Mont Avril

Localisation des sites naturels de découverte en Bourgogne



- Site naturel avec parcours découverte (pressenti pour réseau régional)
- Site naturel avec parcours découverte d'intérêt plus local
- Site naturel accessible non équipé
- Les structures d'accueil du public
- Les structures d'éducation à l'environnement

0 25 50 km

Source : Direction Régionale de l'Environnement de Bourgogne

 Paysages mixtes	 Paysages de cultures dominants	 Paysages de pelouses dominants
 Paysages de bocage dominants	 Paysages de vignobles	- - - - - Limite départementale
 Paysages de vallée	 Paysages de Forêts dominants Parc Naturel Régional du Morvan

Sites Naturels avec Parcours de Découverte

CÔTE-D'OR

Nom du site	Communes
1 Le Marais du Côneis	Bure-les-Templiers
2 Le Mont de Marcilly-sur-Tille	Marcilly-sur-Tille
3 Le Parc de la Fontaine-aux-Fées	Talant
4 Le Cirque de la Coquille	Étalante
5 Le Marais des Brosses	Recey-sur-Ource
6 La forêt des Crochères	Auxonne
7 La grotte de Baume	Balot
8 Le Parterre	Chassagne-Montrachet
9 Le Plateau	Chenove
10 La Combe Saint Joseph	Dijon
11 Le sentier botanique	Magny-Lambert
12 Le sentier André MARCEAUX	Marsannay-la-Côte
13 Le sentier des mines	Marmagne
14 L'Ermitage & Forêt de Chaumour	Monibard
15 L'Arboretum de Domois	Domois
16 L'Arboretum de Tart-le-Haut	Tart-le-Haut
17 La Forêt de Citeaux	Citeaux
18 La Combe de la Fontaine	Curtil Saint-Seine
19 Le plateau (Chemin de Messigny)	Hauteville les Dijon
20 Les Grottes	Bèze
21 Les Hautes-Côtes	Chevannes
22 L'Étang de Marcenay	Marcenay
23 La Coulee Verte de l'Ouche	Longvic
24 Pierres et Paysages de Talant	Talant
25 L'Étang de Villers-Rotin	Villers-Rotin
26 Un sentier forestier	Soirans
27 La Garenne	Molesme
28 Saint-Christophe	Meursault
75 L'Étang-Fouché	Arnay-le-Duc

NIEVRE

Nom du site	Communes
29 La Réserve Naturelle du Val de Loire	Pouilly-sur-Loire
30 Le Ver-Vert	Marzy / Nevers
31 Les bords de Loire à Teinte	Sougy-sur-Loire
32 La Forêt de Vincennes	Biches
33 La Forêt de Michauges	Michauges
34a Station de lecture du paysage de la «Croix Grenot»	Saint-Brisson
34b Station de lecture du paysage de Châteauneuf-Chinon / Arleuf	Châteauneuf-Chinon
35 L'Étang Taureau	Saint-Brisson
35 L'Herbularium	Saint-Brisson
35 L'Arboretum	Saint-Brisson
36 Le Bec d'Allier	Gimouille
37 Le domaine de la Beue	Varennes-Vauzelles
38 La Forêt des Bertranges	Saint-Aubin-des-Forges
39 La Forêt de Prémery	Prémery
40 L'ancien méandre de l'Yonne	Chevroches
41 L'Étang du Pré Lecomte	Clamecy
74 Les Étangs de Baye et de Vaux (en cours de réalisation)	Bazolles & Vitry-Laché

Structures d'accueil du public

Nom de la structure	Communes
1 Maison de la Forêt et du Tourisme	Leuglay
2 Ferme Creuse	Recey-sur-Ource
3 Maison familiale et rurale	Baigneux-les-Juifs
4 Fédération des Oeuvres Laïques	Dijon
5 Ferme du Hameau	Bierre-les-Semur
23 Maison de la Nature et du Paysage	Dijon
25 Maison du Patrimoine	Saint-Romain
6 Maison de l'Environnement	Saint-Agnan en Morvan
7 Parc Naturel régional du Morvan	Saint-Brisson
8 Centre Terre et Couleur	Oisy
9 Pavillon du milieu de Loire	Pouilly-sur-Loire
24 Les Gambades	Gacogne
10 Morvan découverte / La Peurtenantine	Anost
11 CPIE Pays de l'Autunois	Collonge-la-Madelaine
12 Écomusée du Creusot-Montceau	Le Creusot
13 Écomusée de la Bresse Bourguignonne	Pierre de Bresse
14 Maison de l'Environnement	Chalon-sur-Saône
15 Centre EDEN	Cuisery
16 La Grange Rouge	La Chapelle-Naude
17 AEP Les Campanettes	Flacey-en-Bresse
18 Observatoire	Digoin
19 Maison de la Réserve Naturelle	La Truchère-Ratenelle
20 Maison de Pays / Environnement	Geugnion
21 Maison de l'eau et de l'environnement	Auxerre
22 Moulin de Vanneau	Saints-en-Puisaye

Structures d'éducation à l'environnement

SAÔNE ET LOIRE

Nom du site	Communes
42 La Réserve Naturelle	Truchère-Ratenelle
43 Les prairies et le bocage d'Ouroux	Ouroux-sur-Saône
44 Le bras mort de l'île Chaumette	Épervans
45 Le Mont Avril	Moroges
46 Le Patrimoine naturel et rural de Plottes	Plottes
47 Les Rochers du Carnaval	Uchon
48 Le Fleury	Bourbon-Lancy
49 Le sentier de Montceau-Ragny	Montceau-Ragny
50 Le Bocage Brionnais	Saint-Christophe-en-Brionnais
51 La Forêt de la Ferté	Saint-Ambreuil
52 La Forêt de la Planoise	Antully
53 La Drée pas à pas	Épinac
54 La Coulee Verte	Chalon-sur-Saône
55 La Boucherette	Lugny
56 Les Prés de Ménétreuil	Ménétreuil
57 La confluence Seille-Saône	La Truchère
58 La Cascade de Brisecou	Autun
59 L'Arboretum de Pezannin	Dompierre-les-Ormes
60 Le site néolithique	Chassey-le-Camp
61 Le long Bois	Saint-Martin-en-Bresse

YONNE

Nom du site	Communes
62 La Réserve Naturelle du Bois du Parc	Mailly-le-Château
63 Les Vallées de l'Yonne et de la Cure	Dizaine de communes
64 Les marais de la vallée du Branlin	Saints-en-Puisaye
65 La Forêt d'Hervaux	L'Isle-sur-Serein
66 La Forêt au Duc	Avallon (Quarré-lès-Tombes)
67 La Forêt de Pontigny	Pontigny
68 La Forêt de Soucy-Launay	Soucy
69 La Réserve de Bas-Rebourseaux	Bas-Rebourseaux
70 Le site archéologique de CORA	Arcy-sur-Cure / Saint-Moré
71 Le Parc Naturel de Boutissaint	Treigny
34c Station de lecture du paysage «Le Rocher de la Pérouse»	Quarré-lès-Tombes
34d Station de lecture du paysage	Vezelay
72 Le Bois des Brousses	Ravières
73 Le territoire de Joux-la-Ville	Joux-la-Ville

Sites Naturels Accessibles Non Equipés

Nom de la structure	Communes
1 Le Cirque du Bout du Monde	Nalay
2 Le Ru Blanc	Val Suzon
3 La Combe Lavaux	Gevrey
4 La Source de la Bèze	Bèze
5 La Source de l'Ignon	Poncey
6 La Source de la Seine	Saint-Germain
7 La Source de la Douix	Châtillon
8 La Résurgence de la Laignes	Laignes
9 Le Val des Choues	Essarois
10 Les Falaises de Beaume-la-Roche	Beaume-la-Roche
11 La Source de l'Ouche	Bligny-sur-Ouche
12 La Vallée de l'Ouche	Sur plusieurs communes
13 Les Combes de la Côte	Sur plusieurs communes
14 Les Bords de Saône	Sur plusieurs communes
15 La Source de l'Yonne	Glux
16 Le Lac de Saint-Agnan	Saint-Agnan
17 Le Lac des Settons	Settons
18 Les Bords de Loire	Sur plusieurs communes
19 Le Haut Folin	Gourdon
20 Les Gorges de la Canche	Roussillon
21 Le Mont Beuvray	Saint-Léger
22 Le Mont Saint-Vincent	Mont Saint-Vincent
23 La Butte de Suin	Suin
24 La Montagne de Dun	La Clayette
25 La Roche de Solutré	Solutré
26 La Roche de Vergisson	Vergisson
27 Le Mont Saint-Romain	Bissy
28 La Montagne des Trois-Croix	Dezize-lès-Maranges
29 Le Mont de Rome	Sur plusieurs communes
30 Le Mont de Rème	Sur plusieurs communes
31 Les Bords de Saône	Sur plusieurs communes
32 Les Bords de Loire	Sur plusieurs communes
33 Les Bords du Doubs	Sur plusieurs communes
34 Les Rochers du Saussois	Merry-sur-Yonne
35 La Source de la Druyes	Druyes
36 Le Lac du Bourdon	Saint-Fargeau
37 Les Bords de l'Yonne	Sur plusieurs communes
38 Les Bords de la Cure	Sur plusieurs communes
39 Les Bords du Canal	Sur plusieurs communes

Des produits naturels iss

Anne Lecoy, étudiante en dernière année à l'École Supérieure d'Agriculture de Toulouse, a intégré le Conservatoire le temps d'un stage. Elle a axé ce stage sur les aspects économiques et la valorisation des produits issus des élevages partenaires du Conservatoire.

La plupart des pelouses calcicoles et prairies de fauche actuelles ont une origine anthropique très ancienne. Elles ont été entretenues pendant longtemps par les grands herbivores sauvages puis par des pratiques de pastoralisme.

Actuellement, la déprise rurale est la menace la plus importante : l'absence d'herbivores conduit assez rapidement à la fermeture de l'espace par les buissons puis par la forêt. Cela a pour effet la disparition de la flore et de la faune de ces milieux.

L'herbivore joue un rôle fondamental et incontournable dans les dyna-

miques de la plupart de ces écosystèmes. C'est pourquoi, le Conservatoire a décidé de s'associer avec des éleveurs dont les animaux ont une grande capacité à entretenir les sites ouverts.

D'autres éleveurs entretiennent également les pelouses par la fauche mécanique, ce qui permet de garder les milieux ouverts.

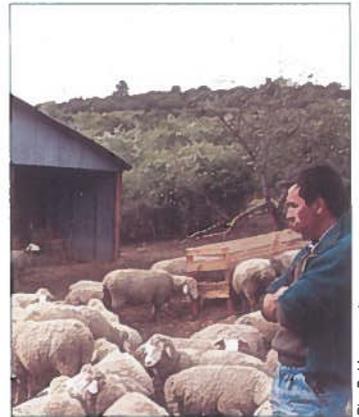
Chacun y trouve son intérêt : les sites sont entretenus, ce qui permet le maintien de la biodiversité. Les animaux bénéficient grâce à cette biodiversité d'une alimentation saine et variée. Les produits issus de ces élevages sont donc d'une grande qualité.

Le Conservatoire vous présente trois éleveurs qui tra-

vailent avec lui : il s'agit d'un éleveur ovin, d'une éleveuse caprin, et d'un apiculteur.

Gérard Cavallé : éleveur ovin

Gérard gère 450 ha de pelouses pour le Conservatoire depuis 1994. Ses 500 brebis sont pratiquement toute l'année sur les pelouses, et nourries exclusivement à l'herbe. Un agnelage a lieu entre le 1er mai et le 15 juin, ce qui permet à Gérard de proposer une viande de qualité à partir de septembre. De nombreux adhérents et amis naturalistes ont déjà soutenu cet éleveur en parant un mouton. Cette implication est très importante, certes financièrement,



Gérard Cavallé fait paître son troupeau sur les pelouses de Nantoux

Ph. B. Hyvertat

mais surtout symboliquement pour le Conservatoire et ses financeurs.

Actuellement, Gérard vend sa production dans les circuits classiques sans réellement tirer profit de son originalité et de son potentiel de qualité. Le Conservatoire l'accompagne pour trouver des débouchés plus intéressants.



Ph. A. Christof

us des pelouses calcaires

Ludmilla Aubert : éleveuse caprin

Ludmilla est une jeune éleveuse qui reprend l'exploitation familiale et qui travaille depuis cette année avec le Conservatoire. Elle gère 40 ha de pelouses près de Chagny.

Ses chèvres, montées sur les pâtures en été, bénéficient de la grande diversité floristique des pelouses. L'hiver, elles sont nourries avec du foin fauché sur les pelouses. Les chèvres sont traitées deux fois par jour. Le lait est ensuite transformé en fromage (il faut un litre de lait pour un fromage). Ludmilla propose toute l'année des fromages frais, demi-secs, ou secs, ainsi que des petits fromages apéritifs.



Ph. A. Lecoy

Le troupeau de chèvres de Ludmilla Aubert entretient 40 ha de pelouses près de Chagny.

retour de fleurs sauvages très aromatiques et mellifères. Gilles propose toute l'année son miel butiné sur les

pelouses calcaires de Bourgogne ainsi que des pains d'épices.

Le Conservatoire voudrait donner à ses adhérents la possibilité d'accéder à ces produits. Nous souhaitons savoir si vous êtes intéressés par cette nouvelle opportunité, et surtout savoir quel moyen de diffusion vous convient le mieux. Le questionnaire ci-joint rempli et retourné nous permettra d'affiner notre projet et peut-être de vous proposer un catalogue de leurs produits lors de l'envoi du prochain Sabot de Vénus. ■

Anne LECOY



Ph. A. Lecoy

Gilles Valentin-Smith a installé ses 150 ruches sur les pelouses de Montagny-les-Buxy

Gilles Valentin-Smith : apiculteur

L'activité principale de Gilles est l'apiculture. Il possède 150 ruches sur la côte chalonnaise. De plus, il entretient 20 ha de milieux naturels en automne et en hiver quand les abeilles lui laissent du temps libre. Ceci permet le maintien ou même le

5 autres éleveurs partenaires sur la Loire

Cinq éleveurs travaillent également en partenariat avec le conservatoire pour la gestion d'environ 300 ha en bords de Loire. Citons M. Doreau, producteur de bovins Charolais biologiques, MM. Garçon, Girard et Cayre, producteurs de bovins maigres, M. et Mme Lancien, producteurs d'agneaux maigres et gras. Ces élevages ont tous en commun :

- le maintien d'un site d'intérêt écologique
- l'alimentation « naturelle » des animaux
- le faible chargement.

Il n'existe pas en Nièvre de filière de qualité pour ces éleveurs et l'action en faveur de l'environnement n'est pas pour l'instant un argument de vente. Ainsi, le Conservatoire, en développant un label, pourrait aider les éleveurs à valoriser leurs produits

Ces éleveurs comptent également sur un soutien du Conservatoire, sur plus d'échanges, et pourquoi pas de rencontres sur le terrain avec les adhérents, ce qui les motiveraient pour continuer leurs actions dans un contexte difficile.

La Grange Rouge

Le dimanche 14 octobre s'est déroulé le Festival des Saveurs à la Chapelle Naude, près de Louhans (Saône-et-Loire) : une foire d'automne où étaient à l'honneur les produits du terroir. Anne Lecoy et Cécile Truillot représentaient le Conservatoire à ce festival.

Gilles et Ludmilla s'y sont rendus pour vendre l'un son miel, l'autre ses fromages. Le Conservatoire leur a proposé une aide pour communiquer sur la qualité de leurs produits et sensibiliser le public au fait qu'ils sont issus d'espaces naturels protégés. Des panneaux ont été installés pour expliquer l'originalité des élevages. Des dépliants présentaient les trois éleveurs et insistaient sur leur action positive sur les milieux. Il est un peu tôt pour évaluer l'impact de cette communication. Quoi qu'il en soit, Gilles et Ludmilla ont bien vendu leurs produits.

Le Conservatoire soutenait également le projet de mise en place d'un marché hebdomadaire de produits du terroir à Chalon-sur-Saône. Le député maire, sensible à l'intérêt du Conservatoire pour ce marché, semble très intéressé par les élevages partenaires et les produits proposés : il va organiser, les 7, 8 et 9 décembre à Chalon, trois journées qui permettront aux éleveurs de présenter leurs produits. Si ces trois journées s'avèrent satisfaisantes, il est possible que vous retrouviez ces éleveurs chaque mardi, à partir du mois de mars à Chalon.

Le cycle des trava

Les Conservatoires d'espaces régionaux ont été pensés comme un outil de protection du milieu naturel, pour le soustraire à une pression agricole, foncière ou autre. Ils se sont donc rapidement imposés comme gestionnaires compétents de terrains protégés.

Une gestion Conservatoire, telle qu'on la voit souvent déclinée aujourd'hui, n'est pas synonyme de non intervention. Une grande partie des milieux, que nous sommes aujourd'hui fiers de conserver, nous a été léguée par des pratiques agricoles empreintes d'un certain « bon sens paysan ». La gestion Conservatoire s'en inspire aujourd'hui pour mettre en oeuvre les pratiques d'entretien nécessaires.

Le pastoralisme, dont vous avez régulièrement entendu parler dans nos publications, n'est pas systématiquement adapté à la gestion des espaces naturels variés dont nous sommes responsables. Je me propose donc de vous décrire une année de l'équipe technique qui entretient votre patrimoine.

Le planning de l'agent de terrain est évidemment très lié au rythme des saisons et de la météo.

Printemps

La nature se réveille dès le mois de mars et c'est sans doute la période à laquelle vous l'appréciez le plus, floraison et éclosion en tous genres animent les paysages. Et, à l'inverse, mais logiquement, c'est à cette période que l'équipe suspend ses interventions de gestion proprement dite. Jusqu'à la mi-juillet au moins, elle devra s'occuper de l'entretien, de l'installation d'infrastructures, de sentiers de découvertes, d'observatoires, de clôtures ou de l'organisation d'interventions des prestataires extérieurs, par exemple, pour des opérations de fauches.

Été

Mi-juillet, la période « creuse » prend fin. Il s'agit maintenant de mettre en oeuvre toutes les opérations liées aux milieux humides avant l'arri-



Ph. R. Garmelin

L'été est la période d'entretien des milieux humides (fourbières, landes, marais ou prairies). Il faut profiter des beaux jours pour faucher avant l'arrivée des pluies d'automne.

Au printemps cessent les interventions de gestion. L'équipe se consacre à l'entretien et l'installation d'infrastructures.

Ph. S. Pélissier

ux et des saisons

vée des pluies d'automne. En premier lieu, les bords de rivière et les frayères diverses, l'équipe s'affaire au toiletage des rives, retraits d'embâcles, élagages divers... sur la Basse Vallée du Doubs par exemple. En parallèle, il s'agit de faucher ou de faire faucher les zones humides non soumises au pâturage, certaines tourbières du Morvan, landes de Puisaye, marais du Chatillonnais, ou bien encore certaines prairies du Val de Saône.

Automne

C'est généralement la nature elle-même qui définit la date butoir d'intervention pour ce type d'activité. Toutefois, à la faveur d'un bel « été indien », l'équipe gardera les bottes et les cuissardes jusqu'à début novembre.

Passée cette date, le moment sera venu d'entreprendre une migration pour des paysages plus arides, les pe-

louses calcaires notamment, mais aussi d'autres landes plus acides.

Les opérations mises en oeuvre seront alors essentiellement liées à la restauration de milieux par l'enlèvement d'essences exogènes, comme le pin noir, ou simplement envahissantes comme le prunellier. Et, dans le meilleur des cas, elles tiendront lieu de complément à un entretien par pâturage dont il faudra veiller à la bonne conduite.

Hiver...

Au plus fort de l'hiver, le gel permettra peut-être, l'espace de deux à trois semaines, d'approcher des secteurs forestiers sensibles tels que nos parcelles à Sabot de Vénus. Avec beaucoup de chance, le gel durera et nous permettra même de retourner sur des secteurs humides dont nous avons été chassés quelques mois plus tôt, le

temps de finir quelques étrépages de tourbe ou autre expérimentation scientifique. Mi-février la température s'adoucit, les premiers migrants repassent en sens inverse, et le temps presse pour mettre en ordre tous les chantiers entrepris, avant un nouveau printemps.

...et on recommence.

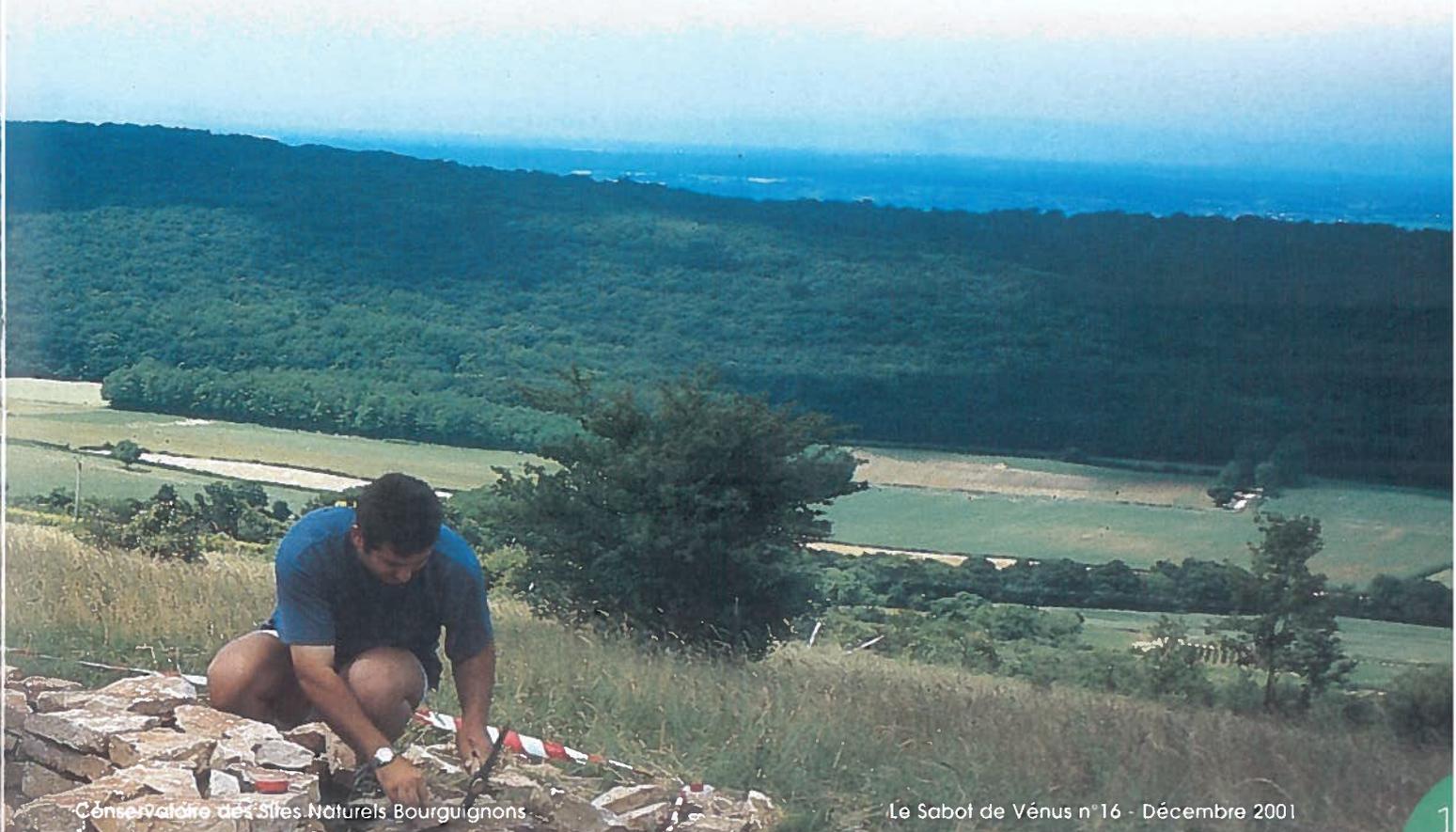
Le premier chant du coucou nous invitera alors à ranger tronçonneuses et tracteurs, l'espace de quelques mois. ■

Romain GAMELON



Ph. S. Pétreau

La gestion intégrée des rives est une des missions de l'équipe technique durant l'été.



A la découverte des

Les connaissances naturalistes sont en pleine évolution et un des faits marquants de la fin du siècle concerne cet ordre de mammifères jusqu'alors mal connu. Pourtant les croyances populaires négatives sont encore bien présentes. Le Bien Public en date du 12 septembre 2001, dans un article abordant la protection des chauves-souris dans la Principauté, ne titrait-il pas : «Quand Monaco bichonne ses vampires». Les préjugés ont la peau dure.

LES travaux des biologistes et les inventaires naturalistes démontrent que rien de tout cela n'est vérifié, bien au contraire. Nous découvrons un monde extraordinaire. Imaginez : un organisme capable de voler, de migrer sur plusieurs milliers de km, de tomber en léthargie, équipé d'un sonar et d'un radar d'une précision parfaite, un être doté d'une «vision auditive», tout ceci pour un poids ne dépassant pas, chez certaines espèces, 10 grammes. Il s'agit assurément de haute technologie biologique miniaturisée.

Une haute technologie biologique

Le sonar est livré avec plusieurs options de série : une fréquence pour la navigation de croisière, une autre pour les séquences de balayage lors de la recherche des proies, une troisième qui bombarde littéralement d'ultrasons la proie avant qu'elle ne s'échappe : jusqu'à 100 signaux à la seconde ! Une dernière enfin, beaucoup plus romantique celle-là, qui servira, l'automne venu, à conter fleurette autour de l'étang. Un portable de l'Éocène, vieux de quelques 50 Millions d'années!

Les performances de ces animaux sont extraordinaires : détection et capture, sans se poser, d'une chenille sur sa feuille, du carabe dans la litière, des moustiques, mouches, papillons et éphémères. Elles lancent dans la nuit leurs cris inaudibles dont l'intensité peut atteindre 90, voire 100 décibels (la puissance sonore du marteau-piqueur) chez les Noctules et Sérotines.

Planning familial

Mais il y a plus étonnant. Contrairement aux souris et autres mulots, les mal-aimées et

mal-nommées ont la sagesse de ne produire qu'un jeune chaque année. Planning familial et limitation des naissances sont de rigueur. Aussi l'espérance de vie est très élevée, de 20 à 30 ans ; pour d'aussi petits êtres vivants, c'est remarquable.

Or, cette durée de vie est suffisamment importante pour que chaque individu soit confronté aux modifications de son environnement. L'observation et le suivi attentif des populations de chauve-souris deviennent donc un outil pertinent et efficace pour l'évaluation des écosystèmes que fréquentent ces petits mammifères. En Bourgogne, on rencontre les différentes espèces dans tous les milieux : du centre ville des agglomérations aux vieilles parcelles forestières, en passant par les bocages, les pelouses calcaires, les étangs, rivières, villages et fermes isolées. Seules les vastes zones céréalières échappent à leurs investigations.

Un objectif...

...connaître les populations et l'occupation des milieux.

Il existe un très fort intérêt à connaître les populations de Chiroptères.

Les naturalistes se sont donc mis à prospecter.

Au cours de ce travail bénévole, ils ont effectivement depuis 15 ans identifié de nouvelles espèces, préalablement inconnues pour la région. Nous savons aujourd'hui qu'il existe 21 espèces en Bourgogne, de la petite Pipistrelle au Grand Murin et à la Noctule ; on trouve les Oreillard, Barbastelles, Sérotines, Vespertillons, Rhinolophes, Minioptères. Tout un bestiaire fabuleux qui, bien sûr, cache pour chaque espèce un mode de vie, d'alimentation, de chasse, de reproduction, d'hibernation, donc d'occupation de milieux différents. Nous avons

La Barbastelle est une chauve-souris de taille moyenne qui se nourrit de petits insectes. On peut la trouver dans les arbres creux mais aussi dans les combles d'habitations.

chauves-souris

presque tout à apprendre à ce sujet.

Pour découvrir les chauves-souris, nous disposons d'outils et de méthodes spécifiques.

Dès l'automne et jusqu'au mois d'avril, les chiroptérologues profitent de la période de léthargie pour les retrouver dans des cavités souterraines, grottes et carrières à l'abri du froid. Les unes sont suspendues aux plafonds, d'autres se glissent dans des anfractuosités très étroites, et toutes s'endorment d'octobre à mars ou avril. Pour le dénombrement, un passage rapide et silencieux ne perturbe pas le sommeil profond dans lequel elles se trouvent.

Il est beaucoup plus difficile de retrouver les Sérotones, Noctules et Pipistrelles qui occupent les cavités dans les arbres. D'autres méthodes sont nécessaires lors-



Ph. A. Chiffraut

Le Vesperillon de Natterer aime les zones humides de forêts et de bocage bien qu'on puisse le trouver dans des bâtiments. Il chasse en forêt.

que les chauves-souris sont de nouveau actives. Il est possible de les capturer au filet, elles sont alors identifiées puis relâchées. La prospection dans les clochers, sous les ponts, les vieilles bâtisses donnent également de bons résultats. Ces méthodes permettent de les localiser dans leur milieu de chasse et de reproduction, ce qui est beaucoup plus important pour envisager leur protection qui ne peut se faire que par la conservation de ces habitats.

Heureusement, la technique nous vient en aide. Quelques naturalistes utilisent un outil nouveau : le décodeur d'ultrasons, un appareil qui rend audibles les cris des chauves-souris imperceptibles pour nos sens et permet d'identifier chaque espèce.

Grâce au réseau « SOS Chauves-Souris », les particuliers signalent la présence de colonies dans leur maison afin que les perturbations qu'elles créent (bruits, odeurs) soient évitées.

Des résultats spectaculaires

En 1984, nous disposions de moins de 100 données* Bourguignonnes pour établir l'inventaire des populations paru dans l'Atlas National des mammifères sauvages de France. Quinze ans plus tard, nous en sommes à plus de 8 500 données. Nous pouvons donner une estimation moyenne annuelle

de 11000 individus. Un savoir obtenu grâce à un travail méthodique et passionnant ouvrant de



Ph. R. Desbrosses

nouveaux horizons pour la conservation et la protection de ces animaux et de leurs milieux, ce qui est la vocation première du Conservatoire. Un important travail de recensement régional est en cours, réalisé par le « groupe Chiroptères », en partenariat avec le Conservatoire. Ce travail permettra en effet de déterminer les priorités régionales de gestion et de conservation de ces espèces et de leurs milieux.

Des mammifères sur lesquels naturalistes et biologistes continueront de poser un regard admiratif et étonné car ces chauves-souris n'ont pas fini de nous surprendre. ■

Regis DESBROSSES

* 1 donnée = 1 individu ou 1 groupe à une date précise et en un lieu précis

Au repos, ces grands rhinolophes se suspendent la tête en bas et s'enveloppent dans leurs ailes. On les trouve dans les cavernes et les bâtiments.

Les tunnels à chauves-souris : où en est-on ?

L'opération de souscription organisée en partenariat entre le Conservatoire et l'association « Terre & Nature » pour l'acquisition des Tunnels de Montmelard et de Dompierre-les-Ormes a recueilli un succès important auprès des adhérents : 34 000 F ont été recueillis, ce qui montre l'intérêt grandissant, et justifié, des naturalistes pour les chiroptères.

Cependant, suite à un malentendu, le propriétaire actuel refuse de vendre à ce prix. Il nous est donc impossible de finaliser l'acquisition prévue.

Le Conservatoire se propose donc de reporter l'opération sur un autre site d'intérêt pour les chiroptères. Un groupe « chiroptères » mené par Daniel Sirugue, mammalogue au Parc naturel régional du Morvan et administrateur du Conservatoire, conduit d'ailleurs sur la Bourgogne un inventaire exhaustif des sites à chauves-souris. Cet inventaire nous permettra ainsi de reporter l'acquisition sur un autre site, si possible en Saône-et-Loire. ■

Yann LE GALLIC



Brèves de Nature

L'album photo du Conservatoire

Direction



François Heidmann est directeur général du Conservatoire depuis un an et demi.

Ph. O. Girard

Chargé de missions transversales



Face à la multiplicité des programmes, le poste de Yann Le Gallic a été créé en mai 2001. Il est chargé du montage et du suivi des programmes et de la maîtrise foncière.

Ph. O. Girard

VIII^{ème} rencontres régionales sur le patrimoine naturel de Bourgogne

Le 28 et 29 septembre dernier se sont déroulées les VIII^{ème} Rencontres Régionales du Conservatoire. Après des thématiques sur les milieux naturels (les pelouses, le bocage, les tourbières, les étangs...) le Conservatoire s'est attaché cette année à choisir un nouvel angle de discussion en s'intéressant à « L'accueil du public dans les sites naturels remarquables de Bourgogne ». La première journée a eu lieu à Dijon dans la Salle des Séances du Conseil Régional, elle a regroupé des maires, des associations, des administrations...

Ce fut l'occasion de présenter aussi bien une approche générale et théorique que d'écouter des témoignages d'acteurs locaux notamment celui de Monsieur Fromentin, Maire de Saints en Puisaye pour le sentier « Les Marais de la Vallée du Branlin ». Le Ministère de l'Environnement et le Conseil Régional nous ont informé des perspectives d'avenir quant à la création d'un réseau régional.

Pour la seconde journée nos rencontres se sont délocalisées à la Maison du Parc naturel régional du Morvan où les adhérents et tout le public passionné par ce sujet étaient attendus... si la participation ne fut pas celle espérée, les courageux qui ont affronté les kilomètres et la pluie n'auront pas regretté leur journée. Après une matinée studieuse où nous avons

Service administratif



Au premier plan, Josie Lecuona, secrétaire de direction Marie-Odile Gavignet, comptable Philippe Heraud, comptable

Ph. O. Girard

Service communication



De gauche à droite : Olivier Girard, chargé de la conception et de la réalisation graphique des publications du Conservatoire, Louis Audry, éco-interprète et Cécile Truillot, responsable du service, chargée de la promotion et des relations extérieures.

Ph. P. Héraud



De gauche à droite : Lionel Demellier, Olivier Volatier, Stéphane Perreau, Romain Gamelon, responsable du service, et Remi Vuillemin qui a intégré le Conservatoire tout récemment. Leur mission : aménager et entretenir les sites

Ph. O. Girard

Depuis deux ans, Julien alterne les cours et les travaux au Conservatoire dans le cadre d'un BEPA Aménagement de l'espace rural



De gauche à droite : Anne Lecoy et Yann Bataillou, tous deux stagiaires au Conservatoire, Cécile Forest (chargée de missions scientifiques), Jean Luc Duret (expertises faune), Pierre Agou (chargé de missions) et Jean Louis Ranc (responsable du service).

Ph. O. Girard



Nicolas Pointecouteau, technicien écologue, conservateur de la réserve naturelle du Val de Loire.

Lire, voir, sortir...

repris les grands préceptes de l'aménagement de l'accueil du public, tout le monde a enfilé bottes et cirés pour partir à la découverte de sites aménagés, accompagnés d'animateurs du Parc du Morvan. Les actes de ces rencontres seront publiés dans le cadre de la collection « Patrimoine Naturel de Bourgogne ».

Le Conservatoire à la Toison d'Or

A l'invitation de la Toison d'Or, centre commercial dijonnais, le Conservatoire et l'Office National des Forêts ont présenté du 8 au 13 octobre 2001 une exposition sur les milieux naturels. Toute la semaine, des écoles, des centres sociaux ont été accueillis par l'Office National des Forêts. Plusieurs jeux leur étaient proposés comme de replacer des animaux dans leur milieu naturel, ou encore de reconnaître différentes feuilles d'arbres...

Pour les plus grands, un jeu de dix questions avait été imaginé, les réponses se trouvant sur des petits panneaux autour de l'exposition, le



Ph. Toison d'Or

Une occasion pour le Conservatoire de communiquer auprès des enfants et de les sensibiliser à la protection de la nature.

public était ainsi invité à parcourir l'ensemble de l'exposition.

Cette semaine remporta un franc succès et permit de faire mieux connaître nos actions. Les gagnants du jeu concours participeront au printemps prochain à des visites guidées sur les pelouses calcaires de la Côte dijonnaise.

Nouveau mode de scrutin

Lors de l'Assemblée Générale du 9 juin dernier à Seurre, fut voté un nouveau mode de scrutin pour l'élection des membres du Conseil d'Administration. Vous trouverez joint au Sabot de Vénus une fiche de candida-

ture pour les personnes désirant se présenter : vous devez nous la retourner dûment remplie avant fin mars.

Tout augmente... même l'adhésion au Conservatoire

L'adhésion au Conservatoire n'a pas augmenté depuis sa création! Pourtant la gestion des 2500 adhérents, l'organisation de la vie associative et la production de documents toujours plus beaux et plus fournis (n'est-il pas?) nous imposent aujourd'hui de rééquilibrer le budget de ce secteur d'activité.

Gageons que nos adhérents, soucieux que leurs dons participent efficacement à la protection de notre belle nature sauront accepter un effort supplémentaire, à compter du 1er Janvier. De plus maintenant, ça se passe en euros!

Adhésion simple : 15 euros
Adhésion couple : 20 euros
Adhésion personne morale : 40 euros

Merci à tous !

Nouveau conseil d'administration

Suite à l'Assemblée Générale du 9 juin 2001 à Seurre

Pierre MAILLARD
Président

Benoît BERGER
Vice-Président

Régis DESBROSSES

Secrétaire Général

Bernard BLONDEL

Trésorier

Gilles LOUVIOT

Trésorier-adjoint

Administrateurs

Marie-Christine

DELEBARRE

Alain DESBROSSE

Jean-Patrick MASSON

Eric MORHAIN

Frédéric OBIN

Gilles PACAUD

Gérard SAVÉAN

Daniel SIRUGUE

Assia YACINE

Avis de recherche

Le Conservatoire recherche des **Conservateurs Bénévoles**.

Si vous êtes amoureux de nature, passionnés par un site naturel proche de chez vous (site du Conservatoire, ZNIEFF, Site Natura 2000,...)

Si vous êtes motivés pour effectuer une surveillance rapprochée du site, suivre l'évolution de sa faune, et de sa flore,...

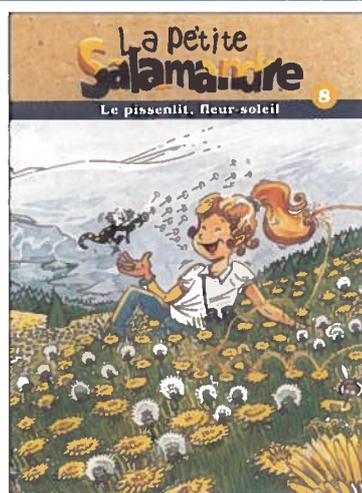
Si vous aimez faire partager votre passion...

Alors rejoignez notre réseau de Conservateurs Bénévoles, véritable cheville ouvrière du Conservatoire sur le terrain. Pour cela vous trouverez joint, à ce numéro du Sabot de Vénus, une fiche à remplir et à renvoyer au Conservatoire.

Une revue nature pour les enfants

A l'approche des fêtes, le Conservatoire conseille aux jeunes enfants de ne pas oublier sur leur liste au Père Noël un abonnement à la revue « La Petite Salamandre », une revue nature pour les 7-11 ans qui leur permettra de découvrir la nature en s'amusant avec des BD, des jeux, du bricolage et des fiches techniques. Tous les deux mois une surprise à leur nom les attendra dans la boîte aux lettres!!!

Renseignements et abonnements : 0041 32 710 08 25 ou www.salamandre.ch





La conservation et la gestion du patrimoine naturel bourguignon.

Le Conservatoire se donne pour objectif premier la conservation et la gestion du patrimoine naturel bourguignon, sous la forme d'acquisition de sites, de location ou de convention de gestion avec les propriétaires. Les sites ainsi préservés et gérés par le Conservatoire constituent une source de richesses naturelles dont chacun pourra profiter dans l'avenir.

La sensibilisation au patrimoine naturel bourguignon.

Le second objectif est la sensibilisation au patrimoine naturel, au moyen de publications et d'aménagements de sites pour leur ouverture au public.

Une équipe pluridisciplinaire et expérimentée.

Une vingtaine de permanents de formations diverses mettent en commun leurs compétences pour faire aboutir ces objectifs.

Votre adhésion permet au Conservatoire de mieux défendre le patrimoine naturel.

Le Conservatoire agit grâce à votre soutien. La contribution que vous apportez par votre adhésion souligne votre intérêt pour l'avenir du patrimoine naturel et renforce la légitimité des initiatives du Conservatoire.

Une gestion claire du produit des cotisations et des dons.

Le produit de vos cotisations sert au fonctionnement de la vie associative (assemblée générale, Conseil d'administration...), au fonds d'entretien des sites naturels acquis, à l'édition de cette revue d'information *Le Sabot de Vénus*.

Quant au produit de vos dons, il est prioritairement utilisé pour l'acquisition de sites naturels.

Le bilan annuel du Conservatoire est vérifié par un commissaire aux comptes.

Nos partenaires

Union Européenne, État, Établissements publics...



Collectivités locales



Communes

- Brochon (21)
- Chagey (21)
- Couchey (21)
- Cussey-lès-Forges (21)
- Étalante (21)
- Gevrey-Chambertin (21)
- Is-sur-Tille (21)
- Leuglay (21)
- Marcilly-sur-Tille (21)
- Morey-St-Denis (21)
- Nantoux (21)
- Pommard (21)
- Recey-sur-Ource (21)
- Santenay-lès-Bains (21)
- Talant (21)

- Tillenay (21)
- Vosne-Romanée (21)
- Pouilly-sur-Loire (58)
- St-Brisson (58)
- Bouzeron (71)
- Bussières (71)
- Chassy-le-Camp (71)
- Dezize-lès-Maranges (71)
- Le Creusot (71)
- Ouroux-sur-Saône (71)
- Plottes/Tournus (71)
- Moroges (71)
- Lugny (71)
- Remigny (71)
- Rully (71)

- St-Sermin-du-Bois (71)
- St-Sermin-du-Plain (71)
- St-Vallerin (71)
- Lailly (89)
- Sacy (89)
- Tanlay (89)
- Givry (89)
- Merry/Yonne (89)
- St-Moré (89)
- Treigny (89)
- Voutenay/Cure (89)
- Mailly-le-Château (89)

Entreprises

- Amora Botanic
- Caisse d'Épargne
- EDF Bourgogne
- Fondation EDF
- Germinal (Auxerre, Sens, Tonnerre)
- Hôpital de Tonnerre
- I.G.N.
- Kodak Industrie
- Lyonnaise des Eaux
- Radio Parabole
- SEMCO
- S.A.P.R.R.
- S.N.C.F.
- Solvay

Associations



Les communautés de Communes

- Haut Mâconnais
- Mâconnais
- Chagny



SEMCO est l'imprimeur privilégié du Conservatoire pour sa gamme de papier recyclé ou traité sans chlore et parce que ses eaux usées sont épurées avant rejet.
SEMCO : l'imprimeur nature!



Numéro imprimé sur papier en partie recyclé, blanchi sans chlore.

Le Sabot de Vénus

N°16 - 2^{ème} semestre 2001 - ISSN 1164-5628
Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2001



Publication éditée par le

Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons

Correspondance

Chemin du Moulin des Étangs - 21600 FENAY
T : 03 80 79 25 99 / F : 03 80 79 25 95
E-mail : espacesnaturelsbourgogne@wanadoo.fr

Directeur de la publication
Pierre Maillard

Directeur de la rédaction
François Heidmann

Maquette et Secrétariat de rédaction
Olivier Girard

Photogravure
Interligne

Flashage
SCRIBE

Impression
SEMCO Dijon

Ont collaboré à ce numéro
Régis Desbrosses, Romain Gamelon,

Olivier Girard, François Heidmann, Anne Lecoy, Yann Le Gallic, Pierre Maillard, Cécile Truillot.

Comité de lecture
Alain Desbrosse, Régis Desbrosses, François Heidmann, Philippe Héraud, Gilles Louviot, Pierre Maillard, Éric Morhain.

Publication gratuite destinée aux adhérents et donateurs. Pour toute reproduction, même partielle, merci de nous adresser une demande écrite.

Photo de couverture : sentier aménagé sur pilotis à Moulin de Vanneau, par Lionel Demellier.

